

INFORMATION SANITAIRE

ZIBELINES (*Martes zibellina*) / Cas très probable de RAGE

Paris le 04 février 2020

Le CVO irlandais nous a signalé un cas de rage classique chez une zibeline (*Martes zibellina*).

Les premiers éléments de l'enquête montrent que cet animal provient d'un lot de zibelines importées de Russie en mai 2019, à destination de l'Europe, avec ou sans intermédiaires.

Dans ce contexte incertain, la DGAL s'inquiète de l'introduction éventuelle en France de zibelines originaires de Russie depuis mai 2019. Elle invite les vétérinaires praticiens à bien vouloir :

- Signaler dès que possible à leur DDecPP toute zibeline de provenance russe dont ils auraient connaissance dans leur clientèle, en transmettant les éléments d'identification et de localisation précis afin de pouvoir mettre en place les mesures de surveillance adéquates ;

- Rechercher dans leur base d'identification les deux N° de puces russes suivantes [6 43 11 08 00 07 70 29] et [6 43 11 08 00 07 70 30] et le signaler à leur DDecPP.

Les animaux porteurs de ces puces pourraient en effet se trouver en France.

La DGAL remercie par avance les vétérinaires pour leur coopération.